

## Conditions générales de participation aux stages/ateliers du CFNA

### GÉNÉRALITÉS

L'ASBL CFNA propose des stages/ateliers durant les périodes de congés scolaires (congé de détente, vacances de printemps, vacances d'été, congé d'automne) destinés aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

### ORGANISATEURS ET ENCADRANTS

Les stages et activités sont encadrés par une équipe d'animation composée d'un moniteur responsable et de moniteurs accompagnants. Le moniteur responsable coordonne les activités en collaboration avec les autres moniteurs et assure un contact direct avec les parents pour garantir un accueil de qualité adapté aux besoins des enfants. Le respect des normes d'encadrement établies par l'ONE est assuré, soit 1 moniteur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 moniteur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Un service d'accueil est également proposé avant et après les activités par les animateurs eux-mêmes (voir plus loin)

### MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DE PAIEMENT

Pour valider l'inscription à un stage ou une activité, les parents doivent :

- Être à jour dans le paiement des stages et activités précédents.
- Avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur, des conditions générales de participation aux stages/ateliers et les avoir acceptés.
- Avoir rempli le formulaire d'inscription.
- Avoir rempli une fiche médicale/signalétique pour chaque enfant à donner le premier jour du stage à l'animateur.
- Recevoir la confirmation de disponibilité de place(s) et la demande de paiement.
- Effectuer le paiement dans les 3 jours suivant la demande. Le paiement confirme l'inscription. À défaut de paiement dans ce délai, l'inscription sera annulée et nous en ferons profiter un autre enfant inscrit sur liste d'attente.

### **ATTENTION :**

- Pour pouvoir être inscrit, l'enfant doit avoir l'âge requis au moment du stage. Pour pouvoir participer aux stages des 3-6 ans, l'enfant doit être propre.
- Si les conditions d'organisation d'un stage ou d'une activité ne sont pas remplies (nombre d'inscriptions insuffisant, absence inopinée d'un moniteur, conditions climatiques défavorables, ...), ce stage ou cette activité pourront être annulés. En cas d'annulation, un stage ou une activité alternative seront proposés ou le remboursement de l'inscription sera effectué.

### ABSENCES ET REMBOURSEMENTS

En cas de désistement dans les quinze jours qui précèdent le stage, une indemnité forfaitaire de 50€ sera retenue.

En cas d'absence pendant le stage, aucun remboursement ne sera possible.



## **REMBOURSEMENTS ONE/MUTUELLE**

Nous vous remettrons une attestation en matière de frais de garde d'enfants âgés de moins de 12 ans en fin de stage (ONE). Vous pouvez la joindre à votre déclaration d'impôts des personnes physiques.

Vous pouvez nous fournir une attestation à envoyer à votre mutuelle si elle organise un remboursement de frais de stages, nous la compléterons.

## **VOLS/DEGRADATIONS DU MATERIEL**

Il est recommandé de ne pas laisser les participants en possession d'argent ou d'objets de valeur.

Le CFNA décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages matériels survenus pendant les activités. Il est conseillé aux enfants de porter des vêtements adaptés aux différentes activités (sport, bricolages, marche à l'extérieur...) et de ne pas emporter d'objets de valeur.

## **DROIT A L'IMAGE**

Dans le cadre de nos stages et ateliers, nous sommes amenés à utiliser des photos des participants (pour le site internet, les pages Facebook et Instagram. Il s'agit de photos de groupe ou bien de vues montrant des participants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon qui vous sera remis le premier jour afin de nous signaler si vous l'autorisez ou non.

## **HORAIRES**

### **Arrivées et départs :**

Les activités se déroulent de 9H00 à 16H00. Pour le bon déroulement de celles-ci, nous demandons que les enfants arrivent au plus tard à 9H00 sur le lieu du stage ou de l'activité.

En cas de retard, les parents avertiront le moniteur dans les plus brefs délais.

Un accueil est prévu de 8H00 à 9H00 et de 16H00 à 17H00 moyennant un coût supplémentaire de 2 € par période de garderie. Les parents intéressés doivent le signaler le premier jour de stage à l'animateur.

Le soir, pour votre enfant et par respect pour le moniteur en charge de la garderie, veillez à ne pas arriver en retard. Si toutefois vous vous trouviez dans l'impossibilité d'être à l'heure, contactez le moniteur en charge de la garderie puisse rassurer votre enfant. Attention, les retards doivent malgré tout rester exceptionnels.

Les personnes autorisées à venir récupérer l'enfant en fin de journée seront mentionnées sur la fiche d'inscription. Pour des raisons de sécurité, le personnel encadrant ne pourra laisser partir l'enfant qu'avec les personnes indiquées sur cette feuille (attention, un jeune de moins de 16 ans n'est pas autorisé à reprendre un enfant). Il est indispensable de se présenter au personnel encadrant avant de partir avec un enfant.



## **EQUIPEMENT NECESSAIRE**

Veillez vous assurer que votre enfant est correctement équipé pour le stage. Ils devront apporter les éléments suivants :

- Tenue confortable adaptée aux activités physiques
- Bouteille d'eau réutilisable
- Casquette ou chapeau, crème solaire pour se protéger du soleil (ou KW en fonction du temps)
- D'autres informations vous seront communiquées le 1<sup>er</sup> jour du stage en fonction de ce qui est prévu pour la semaine de stage.

## **COMMUNICATION**

Un groupe WhatsApp peut être créé avec l'accord des parents pour communiquer les informations relatives au stage, y compris les photos des enfants si les parents le permettent.

## **COLLATIONS ET REPAS DE MIDI**

Selon notre concept de stage, nous préparerons certains repas au cours de la semaine. Vous serez informés des jours précis en début de stage.

Pour les autres jours, nous vous demandons de bien vouloir tenir compte des points suivants concernant les collations et lunchs de vos enfants dans la mesure du possible bien sûr 🙏 :

1. Emballages zéro déchet : Nous encourageons l'utilisation d'emballages réutilisables tels que des boîtes à lunch, des bocaux en verre ou des sacs en tissu pour les collations.
2. Nutrition saine : Nous vous encourageons à préparer des collations saines et équilibrées pour vos enfants. Optez pour des fruits frais, des légumes coupés en bâtonnets, des noix, des graines, des yaourts ou des compotes dans des contenants réutilisables. Évitez au max les aliments transformés, les confiseries et les boissons sucrées. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre soutien à notre démarche "zéro déchet" et à une nutrition saine. Ensemble, nous pouvons inculquer de bonnes habitudes à nos enfants et prendre soin de notre planète.

## **ALLERGIES ET INTOLERANCES**

Veillez nous avertir d'allergies ou d'intolérances alimentaires avant le début du stage et ce par mail s'il vous plaît.

## **RESPONSABILITE**

Chaque enfant inscrit bénéficie d'une couverture en responsabilité civile et accidents corporels pour les accidents qui surviendraient dans le cadre des stages ou activités prévues.



## **SANTÉ**

De manière générale, le personnel d'encadrement n'est pas autorisé à administrer des médicaments (tant allopathiques qu'homéopathiques) aux enfants. Si un enfant doit prendre un médicament pendant la période d'accueil, le parent doit en avertir le CFNA via la fiche santé de l'enfant et remettre au moniteur responsable une prescription médicale nominative récente datée et signée par le médecin et précisant la posologie. Les médicaments apportés devront également être emballés dans un contenant au nom de l'enfant. Aucun traitement lourd (injections, aérosols, etc.) ne pourra être administré par le personnel d'encadrement.

Les moniteurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans certaines conditions (plaie, brûlure ou piqûre légère et sans gravité, attente de l'arrivée du médecin) et en l'absence de contre-indication mentionnée dans la fiche santé, certains médicaments de type paracétamol, désinfectant et pommade apaisante pourront être administrés si la situation le requiert, pour le bien-être de l'enfant et le bon déroulement des activités.

Si, en cours de journée, l'état de santé de l'enfant pose problème, le responsable de stage avertira les parents pour que celui-ci soit repris. En cas d'intervention urgente, les parents seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, le CFNA prendra les dispositions médicales ou chirurgicales que nécessiterait l'état de santé de l'enfant. Une liste des médecins de la région est, pour ce faire, remise à chaque responsable de stage.

En cas de maladie ou de blessure, un certificat médical autorisant la participation de l'enfant pourra être demandé. Le cas échéant, le CFNA se réserve le droit de refuser la participation d'un enfant. En cas de maladie et autre manifestation contagieuse, le parent est tenu d'avertir au plus vite le CFNA et de ne pas présenter l'enfant au stage.

## **ENTREE EN VIGEUR DU REGLEMENT**

Le présent règlement entre en vigueur le 01/07/24, pour une durée indéterminée.

## **CONTACT**

CFNA asbl – Kathleen LENOIR coordinatrice des stages. Boulevard de l'Ourthe, 58 – 4032 Chênée  
Tél : 0474/ 72 45 49 Email : kathleen@cfna.be

